

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

DÉLIBÉRATION – CA-2024-FORMATION-52

RENDUE EXÉCUTOIRE LE : 25/09/2024

Date de transmission : 25/09/2024

Date de réception rectorat : 25/09/2024

PORTANT APPROBATION DES PROPOSITIONS D'OUVERTURE DE FORMATIONS DE DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES (DEUST) POUR LA RENTRÉE 2025

- VU le code de l'éducation ;
- VU les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023 ;
- VU la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU l'avis favorable de la commission de la formation et de la vie universitaire en date du 16 septembre 2024 ;
- VU les annexes adossées à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

D'approuver les propositions d'ouverture de formations de diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST) pour la rentrée 2025 telles que définies dans les documents en annexe de la présente délibération.

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne.

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 20 septembre 2024

Fait à Créteil, le 20 septembre 2024

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

**Nombre de membres présents et
représentés participant à la délibération :**

25

Pour : 21

Contre : 4

Abstention : 0

Modalités de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au Recteur d'académie.

Instructions concernant les demandes de créations de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters « hors vague »

Les établissements peuvent demander, en dehors de leur campagne de contractualisation, la création de DEUST, licences, licences professionnelles ou masters. Ils adresseront au département Qualité et reconnaissance des diplômes :

- Une lettre argumentaire (co-signée en cas de co-accréditation) comportant les éléments suivants :
 - Justification du projet (lien avec la stratégie de formation de l'établissement, évolution du secteur, de la profession, évolution de la réglementation, secteur émergent scientifiquement...)
 - Positionnement de la formation dans l'offre de l'établissement, du site, et le cas échéant aux niveaux régional et national, en indiquant les formations similaires
 - Relations avec le milieu socioprofessionnel, entreprises partenaires, tissu industriel ; pour les licences professionnelles préciser les accords passés au sein d'un secteur d'activités, avec les branches professionnelles et/ou les entreprises ou autres organismes d'employeurs potentiels des diplômés
 - Objectifs en termes de recrutement : publics visés ; pour la formation continue, catégories de salariés susceptibles d'être intéressés
 - Objectifs en termes de flux pour la prochaine période (filières et bassin de recrutement, flux attendus)
- La fiche de présentation d'une formation : ci-dessous - 4 pages maximum.

Ces deux documents seront à déposer sur la plateforme SIREDO en pièce jointe du formulaire approprié (modalités de dépôt indiquées dans le guide utilisateur transmis en parallèle).

Attention, en raison notamment de l'inscription dans Parcoursup et Monmaster, les demandes de création doivent être fournies au plus tard, pour le **30 septembre** de l'année précédant l'année visée par la demande d'accréditation (demande au 30 septembre 2023 pour la rentrée 2024).

Un formulaire différent est utilisé pour les demandes de création de LP-BUT.

**Demande de création d'une formation « hors vague »
Diplôme national de DEUST, licence générale et professionnelle, master**

Etablissement :: UPEC (Université Paris Est Créteil)

Intitulé : DEUST Sciences et techniques pour l'ingénieur parcours Mécatronique

Restructuration Création

Domaine (ALL, DEG, SHS ou STS) : STS

Présentation de la formation

Intitulés des parcours types de formation :

DEUST Sciences et techniques pour l'ingénieur parcours Mécatronique

Objectifs de la formation :

Le DEUST Sciences et Techniques pour l'Ingénieur, parcours mécatronique, offre une approche interdisciplinaire qui fusionne les domaines de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique. Conçu pour répondre aux besoins croissants de l'industrie en cadres intermédiaires polyvalents et compétents, ce programme vise à fournir aux participants les connaissances et les compétences nécessaires pour concevoir, développer et maintenir des systèmes techniques complexes.

Durant le parcours, les participants seront immergés dans les principes fondamentaux de la mécatronique, abordant des sujets tels que la modélisation et la simulation des systèmes, la conception mécanique et électronique, ainsi que la programmation et le contrôle des systèmes intégrés. Des projets pratiques seront intégrés tout au long du parcours, offrant aux participants l'opportunité d'appliquer leurs connaissances dans des contextes réels et de développer leurs compétences techniques.

À la fin du parcours, les participants auront acquis une compréhension approfondie des principes de base de la mécatronique et seront capables d'appliquer ces connaissances pour résoudre efficacement des problèmes complexes dans divers domaines d'application.

Ce parcours en mécatronique s'adresse à toute personne intéressée par l'intersection des domaines de la mécanique, de l'électronique et de l'informatique et souhaitant se spécialiser dans ce domaine en pleine expansion.

Les diplômés du DEUST Sciences et Techniques pour l'Ingénieur, parcours mécatronique, bénéficient d'un large éventail de possibilités professionnelles. Ils peuvent occuper des postes dans divers secteurs tels que l'automobile, l'aérospatiale, la

robotique, l'automatisation industrielle, l'électronique, la santé, et bien d'autres encore et travailler en étroite collaboration avec des ingénieurs et autres spécialistes pour concevoir, mettre en œuvre et maintenir des systèmes mécatroniques complexes répondant aux besoins spécifiques de leur entreprise ou de leurs clients.

Organisation de la formation :

La formation se découpe comme suit :

Première année : septembre à juin en formation initiale et un stage en S2 de 1 mois

Deuxième année : septembre à septembre (contrat d'un an) formation en apprentissage rythme de 1 mois /1 mois

Les admissions se font :

-Soit à BAC général

-Soit Bac STI2D ou STL

Un campus numérique est mis à disposition des étudiants : machine virtuelle avec logiciels de conception/simulation, moodle, bibliothèque en ligne

Modalités d'enseignement :

La première année s'effectue en FI et la deuxième année en FA.

Volume horaire de la formation :

1300h

Lieux de la formation :

IUT Sénart-Fontainebleau-composante de l'UPEC-Icam site de Grand Paris sud

Liens avec la recherche :

Les laboratoires de l'UPEC LISSI (<http://www.lissi.fr/accueil>) et CERTES (<https://www.certes-upec.fr/>) travaillent sur les thématiques en lien avec le DEUST et servent de laboratoires d'accueil pour des enseignants chercheur de l'ICAM Grand Paris Sud. De même le partenaire ICAM développe au niveau national la recherche sur ces axes avec d'autres universités (<https://www.icam.fr/recherche-developpement/thematiques>)

Liens avec le monde socio-économique :

Les entreprises partenaires interviennent tout au long de la formation afin de permettre aux étudiants de découvrir les secteurs et métiers et ainsi favoriser la conclusion d'un stage et d'un contrat d'apprentissage en vue d'une insertion professionnelle ou d'une poursuite d'étude en cycle ingénieur en apprentissage.

Les partenaires sont notamment : Hilti, Suez, Elis, Transdev, Enedis, Leroy Merlin, Silicéo, Futurmaster, Néo2, Bouygues Immobilier, Prodways, Henkel, Safran, Vinci construction, CCL Package Label.

Forum entreprise annuel (120 entreprises en 2024)

Effectifs attendus :

56

Pour les Licences professionnelles

Origine des publics :

Présentation de l'équipe pédagogique

Potentiel enseignants-chercheurs et enseignants de l'établissement participant à la formation

Noms et Prénoms de l'intervenant	Corps et grade	Section CNU ou discipline d'agrégation
Dimitrios ANAGNOSTOU	Enseignant ICAM	25
Asma SOUSSOU	Enseignant ICAM	25
Michelle LOUIS	Vacataire ICAM	11
José MONTORO	Vacataire ICAM	14
Nicolas ROUXEL	Enseignant ICAM	71
Mathilde HIS	Enseignante ICAM	71
Lamine Namane	MCF UPEC	6
Thomas GOMEZ	Enseignant chercheur ICAM	60
ABD BAGHAD	Enseignant chercheur ICAM	60
Ali KHOUZAM	Enseignant chercheur ICAM	27
Nada BENABDESSALAM	Enseignant chercheur ICAM	27
Meriem LABOUREL	Enseignant chercheur ICAM	60
Zeina ELRAWASHDEH	Enseignante chercheur ICAM	63
Abbas RAAD	Vacataire ICAM	61
Amilcar BERNARDINO	PRAG UPEC	

Apport des représentants du monde socioprofessionnel participant à la formation

*Les entreprises partenaires interviennent en direct avec les étudiants à plusieurs occasions : Conférence métier, ateliers RH, simulation d'entretien, visite de site.
Ces interventions représentent en 12h du volume horaire d'enseignement.*

Personnel de soutien à la formation et modalités d'organisation de ce soutien

*Responsable de formation (IUT Sénart-Fontainebleau-composante de l'UPEC)
Réfèrent pédagogique + adjoint (Icam site de Grand Paris Sud)
Assistante des études (Icam site de Grand Paris Sud)
Tuteurs (Icam site de Grand Paris Sud)
Il s'agit du personnel non-enseignant qui vient en appui aux enseignants de la formation (ingénierie pédagogique, tutorat ...)*

Partenariats

Co-accréditation ou partenariat avec un autre (d'autres) établissement d'enseignement supérieur public

Aucune co-accréditation ou partenariat avec un autre enseignement supérieur public n'est demandé

Internationalisation des formations

Aucun accord international particulier ne s'attache à cette formation

Conventionnement avec une institution privée française

Il existe une convention de partenariat entre l'UPEC et l'Icam depuis 2017 pour le développement de formations communes. Cette convention a été élargie à la recherche en 2020. Dans le cadre du DEUST, qui donnera lieu à un avenant à la convention, l'Icam site de Grand Paris Sud participera aux enseignements et mettra à disposition les locaux pour les CM, TD ainsi que le FABLAB pour les projets tutorés et les salles TP présentes. De plus, une assistante des études assurera le suivi des absences, des notes et le lien avec les services de l'IUT Sénart-Fontainebleau-composante de l'UPEC.

L'ICAM (Institut Catholique d'Arts et Métiers) est une grande école d'ingénieurs sous statut associatif et est accréditée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieur) et bénéficie du label EESPIG (Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général), garantissant la qualité et la reconnaissance de ses formations.

CONSULTATION DES INSTANCES UNIVERSITAIRES

- COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE DU CONSEIL ACADÉMIQUE OU INSTANCE EN TENANT LIEU (**avis et date**) :

Vote favorable à l'unanimité le 16/09/2024

- CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT (**avis et date**) :

- PRÉSIDENT/DIRECTEUR DE L'ETABLISSEMENT (**date et signature**) :

Annexe financière Parcours diplômant

Campagne 2024/2025 pour la rentrée 2025

	Cellules en gris clair à renseigner par vos soins	Zone de texte	Y indiquer vos éventuels commentaires
	Calculs automatiques - Formules prérenseignées	Texte grisé	Texte modifiable si nécessaire

Composante :	IUT Sénart Fontainebleau	Niveau de la formation :	DEUST
Mention (cf arrêté d'accréditation UPEC) :	DEUST Sciences et techniques pour l'ingénieur	Modalités de formation (FI/FA/FC/CP)	FI/FA
Parcours diplômant :	Mécatronique	Responsable du parcours-type :	Amilcar BERNARDINO

1. Charges d'enseignement supportées par l'UPEC (cf. Maquette Word et grille M3C)


Nombre d'heures par type d'intervenant et par type de cours	Cours magistraux	Travaux dirigés	Travaux pratiques	E-learning/Distanciel
Personnel UPEC (hors service statutaire)				
Contractuel UPEC				
Vacataires extérieurs issus de la fonction publique				
Vacataires extérieurs hors fonction publique				
Nombre de groupes				
Rappel heures totales par étudiant (cf grille M3C)		Heures payées p ar ICAM		
Charge horaire totale d'enseignement (équivalent T.D.)	0,00			
Coût total correspondant (euros) :	0 €			

2. Charges de logistique immobilière

Nombre d'heures en salles banalisées (cours, T.D.)	-	Zone de texte	<i>Heures totales :</i>
Nombre d'heures en salles de travaux pratiques	-		
Nombre total d'heures en laboratoire de langue ou salle informatique	-		0,00
Coût total correspondant (euros) :	0 €		

3. Charges de logistique administrative (y compris prestations internes)

Evaluer tous les coûts indirects induits par la formation ou le partenariat et supportés par l'UFR ou les services

 Fournitures et consommables	- €	Zone de texte
Acquisition de matériels spécifiques	- €	
Frais de déplacements	- €	
Frais de documentation	- €	
Locations de matériels	- €	
Reprographie	- €	
Locations sur des sites extérieurs	- €	

Autres charges (à détailler ci dessous, le cas échéant, y compris honoraires de vacataires) (en euros) :	Nbre d'heure	Coût	Zone de texte
RNA/Pilotage formation	40,00	1 740,00 €	
Heures d'encadrement mémoire hors M3C		- €	
Bourses de mobilité		- €	
Autres charges (à détailler, le cas échéant, y compris honoraires de vacataires) :		- €	
Autres charges pédagogiques (secrétariat, technicien, IGE....)		- €	
Coût total correspondant (euros) :		1 740 €	

4. Récapitulatif des charges

	Charges d'enseignement	Logistique immobilière	Logistique administrative
	0 €	0 €	1 740 €
Total charges :		1 740 €	

5. Ressources et montant perçus

Niveau de la formation :	Licence - LP - BUT - DEUST	CVEC	Droits spécifiques FC / FA	Droits nationaux	Droits totaux par usager	Total perçu	Zone de texte
	Effectifs						
Formation initiale :							
- Inscription simple	56	103,00 €	NC	175,00 €	278,00 €	15 568,00 €	
- Double inscription		NC	NC	116,00 €	116,00 €	- €	
- NPEC (FA)		NC	- €	NC	- €	- €	
Formation continue :							
- Financement par l'employeur		NC	- €	175,00 €	175,00 €	- €	
- Financement par le stagiaire		NC	- €	175,00 €	175,00 €	- €	

- Financement par d'autres organismes			- €	175,00 €	175,00 €	- €
---------------------------------------	--	--	-----	----------	----------	-----

Autres ressources :

Taxe d'apprentissage:	- €	Subventions (à préciser):	- €	Zone de texte
Autres (détailler) :	Versement de l'ICAM de 1000€ des NPEC par apprenti sur la 2ème année	56 000,00 €		
		- €		
Total "autres ressources":	56 000 €			
	71 568 €	← Ressources totales		
Total des ressources :	39 200 €	← dont pour la composante		
	32 368 €	← pour l'établissement		
Estimation du résultat pour la composante :	37 460 €			

Date du conseil de la composante :	Avis du conseil de la composante :	Visa du Directeur de la composante :